COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 30 octobre 2026

La première génération sans tabac est à portée de main

6 Français sur 10 favorables à l'interdiction de la vente de tabac aux personnes nées après 2014, révèle la Ligue contre le cancer

Selon une enquête exclusive de la Ligue contre le cancer, 61 % des Français soutiennent l'interdiction de la vente de tabac aux personnes nées après 2014. Déjà promulguée au Royaume-Uni en avril, une telle mesure est possible en France grâce à une proposition de loi transpartisane, en attente d'examen à l'Assemblée nationale. Portée par la Ligue contre le cancer dans son Pacte pour l'élection présidentielle comme mesure n° 1, son adoption constituerait une première dans l'Union européenne, et entérinerait le recul historique du tabagisme chez les jeunes.

Une génération sans tabac dans les faits… et dans les esprits. Dans sa dernière enquête*, la Ligue contre le cancer révèle que **61 % des Français soutiennent l'interdiction de la vente de tabac aux personnes nées après 2014.**

Mieux, **les plus jeunes adhèrent davantage à cette mesure que leurs ainés,** car 71 % des 18-24 ans et 61 % des 15-17 ans y sont favorables, contre 56 % des 65 ans et plus.

Une adhésion déjà traduite dans les faits : seuls 3 % des jeunes de 16 ans fument au quotidien, selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives, en baisse constante depuis dix ans grâce aux efforts politiques. Cette classe d'âge peut ainsi être considérée comme une « génération sans tabac » d'après l'Organisation mondiale de la santé, qui fixe le seuil de prévalence à 5 %.

Messages de sensibilisation, paquet neutre, augmentation des prix… **Cette politique des « petits pas » ayant porté ses fruits, la Ligue contre le cancer appelle désormais à parachever la prise de conscience des plus jeunes en interdisant la vente des produits du tabac (cigarettes, cigares, cigarillos…) à toutes les personnes nées après le 1er janvier 2014**. Une mesure forte pour protéger définitivement les futures générations. Mais loin du régime de prohibition, car la consommation en elle-même ne constituerait pas une infraction.

> *« En retirant progressivement du marché un produit qui est aujourd'hui délaissé, l'interdiction de la vente de tabac ne manquera à personne. Ce sera l'aboutissement de décennies de lutte contre un immense fléau de santé publique, à l'origine de 38 000 décès par cancer tous les ans. »*
>
> **Philippe Bergerot,** président de la Ligue contre le cancer

Contact presse
- **Louis Linel** | 06 73 75 19 63 | 01 53 55 25 31 | louis.linel@ligue-cancer.net
- **Lucile Béguin-Lemoin** | 06 85 18 30 90 | 01 40 13 72 47 | lucile.beguin-lemoine@koz-conseil.com

Plus que jamais, la première génération sans tabac est à portée de main : signée par une cinquantaine de députés, **une proposition de loi transpartisane attend d'être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale** afin d'y être débattue. Suivant l'exemple du Royaume-Uni en avril dernier, elle pourrait faire de la France le tout premier pays de l'Union européenne à prendre une telle initiative.

Interdire la vente de tabac aux personnes nées après 2014 est la proposition n° 1 du Pacte de la Ligue contre le cancer à destination des candidats à l'élection présidentielle de 2027. Retrouvez *Notre Pacte* en intégralité sur ligue-cancer.net/notre-pacte.

*Enquête menée par l'Ifop pour la Ligue contre le cancer auprès d'un échantillon de 2 100 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, composé d'un échantillon principal de 2 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, et d'un sur-échantillon de 100 personnes, âgées de 15 à 17 ans. Les 15-17 ans sont donc surreprésentés (194 répondants sur 2 100 interviewés), mais ont été ramenés à leur poids réel lors du traitement des données. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 5 au 12 octobre 2026.

À PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 525 000 adhérents et 11 800 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les

Contact presse
- **Louis Linel** | 06 73 75 19 63 | 01 53 55 25 31 | louis.linel@ligue-cancer.net
- **Lucile Béguin-Lemoin** | 06 85 18 30 90 | 01 40 13 72 47 | lucile.beguin-lemoine@koz-conseil.com

peurs, la Ligue contribue au changement l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

Contact presse
- **Louis Linel** | 06 73 75 19 63 | 01 53 55 25 31 | louis.linel@ligue-cancer.net
- **Lucile Béguin-Lemoin** | 06 85 18 30 90 | 01 40 13 72 47 | lucile.beguin-lemoine@koz-conseil.com